



Paris, le 10 septembre 2024

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Semestriel 2024 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 10 septembre 2024 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/publications/>.